



Saint-Denis

International School

2018-2019

Nom de la FAMILLE	Nom et prénom de l'élève	Classe 2018/2019	Qualité Int - DP - Ext

Faire parvenir ce document au Bureau de la Vie Scolaire par retour du courrier.

AUTORISATIONS

Le(s) soussigné(s).....

en qualité de : autorise(nt) mon(leur) enfant :

à participer aux activités organisées par le groupe scolaire Saint-Denis, à être transporté dans les véhicules de l'école, dans les véhicules personnels de l'encadrement ou des frères de Saint-Jean lors des activités (sport, catéchèse, visite pédagogique, hôpital et sorties diverses tout au long de l'année scolaire.)

PHOTO EN MILIEU SCOLAIRE - DROIT A L'IMAGE :

- autorise l'établissement à photographier mon enfant pour les photos de classe, de groupe ou individuelles. **oui non**
- autorise l'établissement à photographier/ filmer mon enfant pour la promotion de l'établissement (brochures, films promotionnels, site Internet...) **oui non**

Lu et approuvé, A le

Signature des parents ou responsables

SERVICE TRANSPORT (CARS DU GROUPE SCOLAIRE)

Internes : mon enfant utilisera chaque semaine le service transport

Lundi : St Pierre - Loches **oui non** **Vendredi** : Loches - St Pierre **oui non**

Demi-pensionnaires : Mon enfant utilisera le service transport

Gare de départ le lundi :

Bléré - la Croix en Touraine - Sublaines - St-Quentin - Loches (aller et retour) **oui non**

A le

Signature des parents ou responsables

Signature de l'enfant

Nota : vous retrouverez tous ces documents sur notre site www.saint-denis.net

Tournez SVP

COLLEGIENS

Pour tous : le lundi matin, mon enfant arrivera à

8h	8h45	9h50	9h56
(un appel des élèves attendus est fait en salle d'étude)	(l'élève va se faire pointer en salle d'étude collège)	(l'élève arrive avec les bus St Denis et patiente sur la cour)	(pour le premier cours)

Votre enfant est externe. En fonction de l'emploi du temps de la classe donné à la rentrée ou en l'absence d'un professeur, j'autorise mon enfant :

- à entrer au collège au plus tard à **8h46** (début M2) - **10h41** le lundi (début M4) et **13h41**(début S2)

et à sortir de l'établissement à partir de **11h25** (fin M4), (**11h15 le lundi et le mercredi**) **oui non**
 et **16h15** (fin S4) **oui non**

Votre enfant est demi-pensionnaire : il doit être présent dans l'établissement de 8h à 17h.

Toutefois, en fonction de son emploi du temps (donné à la rentrée), il pourra sur :

- Présentation d'une autorisation d'entrée ou de sortie valable pour l'ANNEE, inscrite dans l'agenda (qui précise le jour et l'horaire et faisant référence à une étude habituelle en début ou fin de journée). Un coupon complété par le responsable sera collé dans l'agenda de l'élève qu'il présentera à chaque fois qu'il souhaitera quitter l'établissement.
- Présentation d'une autorisation de sortie OCCASIONNELLE, (qui précise le jour et l'horaire faisant référence à une étude exceptionnelle (absence d'un professeur et cours non remplacé). L'élève doit faire valider son autorisation occasionnelle auprès du responsable concerné durant la récréation du matin et au plus tard avant **13h40** pour pouvoir quitter l'établissement à **16h15** le jour même.
 - entrer au collège au plus tard à **8h46** (début M2) - **10h41** le lundi (début de M4)
 - sortir de l'établissement à partir de **16h15** (fin S4) ou à **11h15** (fin M4) le mercredi matin

Votre enfant est interne. Il est présent toute la semaine. Aucune sortie de l'établissement n'est possible sauf s'il est en 3^e (sous condition de résultats et de comportement satisfaisants)

J'autorise mon enfant, élève de 3^e, à sortir librement le mercredi après-midi **oui non**
 (au maximum 1 heure)

Lu et approuvé, à	le
Signature des parents ou responsables	Signature de l'enfant

LYCÉENS

Votre enfant est externe. En fonction de l'emploi du temps de la classe ou en cas d'absence d'un professeur, j'autorise mon enfant :

- à entrer au lycée pour le premier cours de la demi-journée **oui non**
- à sortir de l'établissement après le dernier cours de la demi-journée **oui non**

Votre enfant est demi-pensionnaire. En fonction de l'emploi du temps de la classe ou en cas d'absence d'un professeur, j'autorise mon enfant :

- à entrer au lycée pour le premier cours de la matinée **oui non**
- à sortir de l'établissement après le dernier cours de l'après-midi **oui non**
- à sortir les midis selon les modalités fixées par l'établissement **oui non**

Votre enfant est interne.

- J'autorise mon enfant à sortir selon les modalités fixées par l'établissement **oui non**
 à titre indicatif pour 2^{ndes} : 30 min, 4 midis et 2 soirs - 1^{ères} : 45 min, 5 midis et 3 soirs - T^{ies} : 1 heure chaque midi et soir

Lu et approuvé, à	le
Signature des parents ou responsables	Signature de l'enfant